

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 13 juin 2018 portant déclaration d'utilité publique d'un ouvrage de transport d'électricité

NOR : TRER1815906A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 13 juin 2018, sont déclarés d'utilité publique, en vue de l'institution de servitudes, les travaux de raccordement du poste de transformation 400 000/225 000 volts de Sud-Aveyron à la ligne électrique à 400 000 volts Gaudière-Rueyres et aux lignes électriques à 225 000 volts Ganges - Saint-Victor, Couffrau - Saint-Victor, Godin - Saint-Victor, Onet - Salles-Curan - Saint-Victor, sur le territoire des communes de Saint-Victor-et-Melvieu, Les Costes-Gozon et Saint-Rome-de-Tarn, dans le département de l'Aveyron, à effet de créer les lignes aériennes à 400 000 volts La Gaudière - Sud-Aveyron et Rueyres - Sud-Aveyron, les liaisons aéro-souterraines à 225 000 volts Ganges - Sud-Aveyron, Saint-Victor 2 - Sud-Aveyron, Couffrau - Sud-Aveyron, Saint-Victor 1 - Sud-Aveyron, Godin - Sud-Aveyron et Sud-Aveyron - Onet - Salles-Curan.

Le maître d'ouvrage mettra en œuvre les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du projet sur l'environnement annexées au présent arrêté.

Nota. – Le texte complet de l'arrêté et ses annexes peuvent être consultés à la préfecture du département de l'Aveyron, place du Maréchal-Foch à Rodez, ainsi qu'à la mairie des communes concernées.